

# Prières des Bénédictins

## Dans la même série

### Prières cachées des chartreux

*Textes choisis et présentés par Nathalie Nabert, 2009*

### Prières du Carmel

*Textes choisis et présentés par Stéphane-Marie Morgain,  
2009*

### Prières de Cluny

*Textes choisis et présentés par Dom Thierry Barbeau,  
2010*

Daniel-Odon Hurel

Prières  
des Bénédictins  
XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle

Éditions du Seuil  
27 rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>

© Éditions du Seuil, janvier 2010

ISBN 978-2-02-097312-0

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.editionsduseuil.fr](http://www.editionsduseuil.fr)

Extrait de la publication

*À la mémoire de Louis-Gabriel Hurel*



## *Introduction*

### *La prière bénédictine du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*

Lorsque l'on envisage la prière bénédictine, on pense traditionnellement à la période médiévale de la même manière que, dans l'esprit du public cultivé, nourri en cela par une longue tradition historiographique et une certaine vision patrimoniale et culturelle, le monachisme est une affaire médiévale. C'est d'ailleurs dans cet esprit que certaines notices de dictionnaires semblent envisager l'histoire de la prière monastique. Ainsi, dans le *Dizionario degli Istituti di perfezione*, l'article « Preghiera » concentre l'analyse de la prière monastique occidentale sur le Moyen Âge, voire sur la période qui précède la création des Dominicains au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

---

1. Article « Preghiera », in *Dizionario degli Istituti*

Cependant, le monachisme bénédictin en particulier ne s'arrête pas au seuil de l'époque moderne et d'autres travaux récents envisagent cette histoire monastique comme s'insérant dans une longue durée au cours de laquelle le monachisme est totalement inséré dans des problématiques à la fois religieuses, culturelles, politiques, sociales et économiques<sup>1</sup>.

À la chronologie traditionnelle qui fait se succéder des formes de vie consacrées à d'autres formes de vie religieuse, il faut donc substituer une certaine continuité des différentes conceptions de la vie régulière à travers les périodes, permettant ainsi de mieux saisir les rapprochements, les relectures de traditions et les influences en matière de prière comme en matière d'organisation interne ou de liturgie. Il n'y a donc pas de travail d'historien sans déconstruction ni reconstruction. La prière n'échappe pas à cette nécessité. C'est en particulier évident lorsque l'on regarde les écrits monastiques consacrés à la

---

*perfezione*, Rome, Edizione Paoline, 1973, col. 580-719.

1. Daniel-Odon Hurel (dir.), *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses (France, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, « Bibliothèque de l'École pratique des hautes études », 2001.

prière entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle : pour nous, ces textes sont à la fois des sources et une suite de regards sur la tradition elle-même. Il faut donc bien avoir conscience que toute prière, tout texte sur la prière, toute méthode normative au sujet de la prière émane d'une société, que cet ensemble documentaire exprime des réalités à la fois spirituelles, religieuses, sociales et politiques, et enfin qu'il évolue dans ses contenus. Même si l'objet de la prière, la raison d'être de la prière sont immuables, les formes et les contenus évoluent à partir des mêmes fondements textuels, théologiques et ecclésiologiques, par exemple<sup>1</sup>.

Il reste une question de définition. Qu'entend-on par prière « bénédictine » ? Dans l'absolu, il s'agirait de prendre en compte toutes les familles monastiques qui utilisent comme fondement la Règle de saint Benoît et intégrer en particulier Fontevraud, les Camaldules, les Célestins, les Olivétains et, bien entendu et peut-être surtout, la famille

---

1. Voir en particulier : Jean-François Cottier, études réunies par, *La Prière en latin de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle. Formes, évolutions, significations*, Turnhout, Brepols, « Collection d'études médiévales de Nice », 6, 2006 ; en particulier, l'introduction de Patrick Henriët, p. 197-207.

cistercienne. En privilégiant la famille bénédictine plus ou moins héritée de la tradition clunisienne, ce que l'on appelle souvent les bénédictins « noirs », nous avons bien conscience du risque d'une certaine schématisation. Cependant, le poids, à l'époque moderne, de ces familles (en particulier des congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur) dans la vie monastique et dans l'histoire de l'Église apparaît comme suffisamment significatif.

L'histoire de la prière bénédictine s'incarne ainsi dans une histoire de la spiritualité, elle-même envisagée comme une composante d'une histoire culturelle et sociale. La prière bénédictine, entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, se manifeste donc dans une histoire sur laquelle les courants de spiritualité, autrement appelés « écoles », souvent extérieurs au monde monastique, peuvent influencer. Enfin, la prière bénédictine s'exprime aussi dans la définition même que les moines donnent de leur statut dans l'Église : prière privée et prière publique ne sont pas perçues de la même façon chez Louis de Blois, Augustin Baker, le père Joseph lorsqu'il réorganise la vie bénédictine féminine ou dom Guéranger lorsqu'il refonde le monachisme bénédictin dans les années 1830.

Au commencement était la Règle. La vie monastique bénédictine s'appuie essentiellement sur la Règle de saint Benoît, texte court et pourtant complet, soumis à des relectures constantes depuis le Moyen Âge. C'est essentiellement ce texte qui détermine la physionomie de la prière « bénédictine ». Pour autant, celle-ci n'étant que le fruit d'une expérience et de la réception de traditions antérieures, la spiritualité qui en découle est aussi le reflet de pratiques partagées en dehors du monachisme « bénédictin ». La diffusion de la Règle parmi les professionnels de la prière, au Moyen Âge, a encore amplifié son influence. C'est donc de la Règle qu'il faut partir, en particulier des différents chapitres consacrés à la prière : les chapitres 8 à 20 pour ce qui est de l'organisation de l'office divin mais aussi le 52<sup>e</sup> consacré à l'oratoire du monastère auquel il faut ajouter les 45<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> qui évoquent différents aspects de l'office divin. Ces passages sont commentés au gré des réformes, internes ou imposées de l'extérieur, en particulier à l'occasion de la fondation de nouvelles familles bénédictines plus ou moins centralisées, phénomène important de la vie monastique du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ces relectures, certaines sont normatives et d'autres spirituelles, reflétant

ainsi le contenu même du texte « fondateur ». Cependant, quelles qu'elles soient, ces relectures considèrent toutes le texte fondateur comme une illustration des principes évangéliques, comme un ensemble de moyens ou d'outils pour parvenir à l'union personnelle à Dieu, mais aussi comme une œuvre équilibrée et cohérente<sup>1</sup>.

Plus largement et en marge de l'office divin réparti dans la journée, la spiritualité monastique se nourrit également de textes qui constituent des prières transmises de façon plus ou moins aléatoire et qui révèlent une pratique importante, voire centrale de la prière individuelle dans le monachisme, reflet de l'intimité d'une relation à Dieu : paraphrases des psaumes, oraisons jaculatoires (le plus souvent de courts versets bibliques), invocations syllabiques, prières de dévotion en latin et en langue vulgaire, méditations construites, prédications...

Ainsi, de cette diversité d'approches, il se dégage trois dimensions de la présence de la prière chez les bénédictins modernes et contemporains : la norme, qui fixe le cadre de

---

1. Dom Guy-Marie Oury, *La Tradition bénédictine*, Tours, CLD, 1978.

la prière, le plus souvent liturgique mais pas uniquement, le discours sur la prière, qui définit les contenus et souligne les points essentiels, et enfin la « production » de prières, dans laquelle on aurait tort de voir uniquement une prière personnelle, déconnectée de la prière communautaire qui justifie en grande partie la vie cénobitique selon la Règle de saint Benoît. Cette « production » de prières contribue aussi à une certaine pastorale bénédictine, hors du seul espace liturgique, qui rejoint une forme traditionnelle de religiosité « populaire », à travers la dévotion spécifique à saint Benoît, autour des reliques du saint et de la médaille qui lui est consacrée. Chez les bénédictins contemporains, dom Guéranger en particulier, cette médaille fait l'objet d'explications soignées qui lui confèrent une légitimité pastorale évidente, en marge de l'assistance à l'office divin.

Cette anthologie se divise donc en trois parties qui tentent de cerner, à partir d'un échantillon d'auteurs et de textes, la réalité et l'évolution de la prière à l'époque moderne et contemporaine en milieu bénédictin, masculin et féminin. Ces textes sont le reflet d'une réalité historique mais leur choix est aussi dicté par la volonté de mettre en valeur, à côté de

grands auteurs monastiques traditionnels, des aspects plus méconnus de la spiritualité bénédictine moderne (les bénédictines du Calvaire par exemple), des textes issus de livres normatifs, constitutions et cérémoniaux, peu lus car souvent difficilement accessibles, mais qui sont pourtant au cœur de la vie monastique. Si l'aire géographique retenue est plutôt « francophone », en raison notamment de la disponibilité de textes en français, il ne faudrait pas pour autant négliger la place de la spiritualité bénédictine italienne, en particulier issue de la congrégation de Sainte-Justine de Padoue dont l'influence est importante sur les congrégations françaises du XVI au XVIII<sup>e</sup> siècle, ni celles des congrégations de Bursfeld ou de Melk ou encore, en Espagne, de Valladolid<sup>1</sup>.

La prière monastique a donc une histoire. Même s'il est difficile d'isoler le monde bénédictin « noir » du monde cistercien, surtout lorsque l'on connaît l'influence considérable de saint Bernard aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, il n'est pas inutile de se poser la question de

---

1. Dom Philibert Schmitz, *Histoire de l'ordre de saint Benoît*, Maredsous, 1942-1956, 7 vol. ; Antonio Linage Conde, *San Benito y los benedictinos*, Braga, 1991-1993, 7 vol.

l'existence d'une spécificité de la prière en milieu bénédictin. Au cœur du temps des réformes, entre *Devotio moderna* et recherche d'un « esprit » bénédictin telle que l'exprime le XVII<sup>e</sup> siècle, des influences contradictoires et des situations particulières témoignent de tensions entre la prière individuelle et la prière collective, entre la prière privée et la prière publique. Ces tensions puisent leurs sources dans l'histoire de la définition du monachisme moderne au cœur des conflits religieux : au début du XVII<sup>e</sup> siècle, un bénédictin anglais en exil entre France et Italie, comme Augustin Baker, ne peut avoir la même conception communautaire de la prière qu'un moine des jeunes congrégations structurées de Saint-Vanne ou de Saint-Maur, dans lesquelles la place des textes normatifs et liturgiques uniformisant les pratiques et l'observance monastique semble laisser peu de place à une expression personnelle de la prière au profit de l'office divin, même si celui-ci est récité en privé.

On l'aura compris, il est nécessaire de préciser les caractères principaux de cette prière bénédictine moderne, une prière qui ne naît bien entendu pas au XVI<sup>e</sup> siècle mais qui s'insère dans une tradition à la fois spirituelle

et faite d'usages et de coutumes. L'abandon de la vie commune, la commende et le système bénéficial appartiennent aussi à l'histoire de la prière monastique, par les conséquences qu'ils ont sur les pratiques régulières et les observances, phénomènes contre lesquels les réformes bénédictines modernes s'élèveront pour aboutir à une remise en vigueur des principes de la Règle – la vie commune, la séparation du monde et la pauvreté individuelle<sup>1</sup>.

*L'enracinement de la prière bénédictine moderne : l'héritage médiéval*

La prière bénédictine, non seulement s'inscrit dans l'histoire de la prière chrétienne, mais elle a nourri cette même prière, une prière dont les formes nombreuses sont parfois difficiles à saisir mais dans laquelle la Bible joue un rôle capital : le Livre alimente en effet la prière liturgique individuelle. Ainsi, même en dehors du psautier et des textes liturgiques, l'insistance sur la place de l'Écriture sainte et de la tradition patristique dans la prière est un

---

1. Sur les réformes monastiques du XVI<sup>e</sup> siècle : Jean-Marie Le Gall, *Les Moines au temps des réformes, France (1480-1560)*, Paris, Champ Vallon, 2001.

élément essentiel du monachisme bénédictin réformateur, en particulier au XVII<sup>e</sup> siècle puis au XIX<sup>e</sup> siècle. Le XVII<sup>e</sup> siècle, en relisant la Règle, prend conscience de cet héritage spécifique tandis que, au XIX<sup>e</sup>, le primat de la prière liturgique de l'office divin sera affirmé au détriment des méthodes de prière personnelle – sans que cette dernière, composante essentielle de la vie monastique, soit condamnée pour autant. Cette réflexion sur l'histoire de la prière évoque donc des expériences de la prière, en lien avec les évolutions de la vie des moines et moniales.

La Règle de saint Benoît définit ou encadre des pratiques de la prière. Elle organise la prière collective, celle de l'office divin, mais tend à laisser la prière personnelle à l'initiative de chacun. Dans la prière de l'office divin, la place du psautier est centrale, tout comme l'idée de la cohérence, dans la prière, de la voix et de l'âme. Importante aussi est l'idée d'une modération de la prière personnelle et de sa brièveté. Mais si la prière personnelle est peu évoquée dans la Règle, c'est parce que celle-ci s'occupe avant tout de l'organisation et de la définition d'un équilibre communautaire. Une lecture attentive montre combien cette prière personnelle est suggérée et évoquée peut-être dans la tonalité générale du texte et dans l'idée

omniprésente de la présence continuelle de Dieu dans tous les actes de la vie du moine. La Règle propose donc une théologie de la prière dans laquelle la prière personnelle du moine doit se fondre dans la vie commune, sous le regard attentif de l'abbé. Cela explique aussi l'organisation de temps de méditation en commun, à l'oratoire par exemple, à deux moments au moins de la journée, le matin et le soir. Cette pratique ancienne se généralise et s'uniformise aux Temps modernes. Les moines médiévaux eux-mêmes avaient contribué à développer cette prière individuelle et personnelle. Un seul texte de Pierre Damien, mort en 1072, tiré d'un sermon en l'honneur de saint Benoît est révélateur de cette corrélation entre prière liturgique et individuelle, entre prière et parole de Dieu :

Si nous avons le souci d'offrir chaque jour à Dieu des prières d'une pureté parfaite, si toute l'inclination de notre cœur est de nous délecter à entendre sans cesse la parole de Dieu, afin que ce soit le Christ qu'on entende dans nos paroles [...], qu'il soit dans notre cœur comme sur nos lèvres<sup>1</sup>.

---

1. Texte cité dans *Saint Benoît et ses Fils*, édition et introduction de dom M. F. Lacan, Paris, Fayard, 1961, p. 263.

L'ensemble du monachisme bénédictin médiéval contribue d'ailleurs à définir des méthodes de méditations comme le montrent les écrits de saint Anselme<sup>1</sup> et, bien entendu, l'œuvre de saint Bernard. Chez les Bénédictins (on pourrait citer les grands commentateurs médiévaux que furent, au IX<sup>e</sup> siècle, Benoît d'Aniane ou Smaragde, relus par les bénédictins modernes), en définitive, ce qui réunit la prière liturgique et la prière privée pour une part non négligeable, c'est la place que doit y tenir l'Écriture sainte. On peut d'ailleurs se demander si les réserves modernes et celles du XIX<sup>e</sup> siècle bénédictin à l'égard des singularités de la prière privée ne sont pas liées à la distance prise par les méthodes de méditation modernes avec les textes sacrés, de la même façon que l'évolution médiévale du monachisme bénédictin avait souvent fait perdre le sens de la vie commune avant les grandes réformes du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.

Si, au Moyen Âge, le monachisme apparaît comme la « matrice essentielle » de la prière

---

1. Dom Guy Oury, *L'Héritage de saint Benoît. Initiation aux auteurs spirituels de l'Ordre*, Solesmes, Éditions de Solesmes, 1988, p. 113-120.

chrétienne<sup>1</sup>, c'est sans doute différent à l'époque moderne qui hérite d'un élargissement et d'une diversification des pratiques religieuses : évêques, religieux mendiants, clercs ont aussi construit une théologie de la prière sans doute plus réactive, en lien avec la pastorale, le rôle et le statut de nouvelles formes de vie consacrée et les transformations de la société. L'emploi de la langue vernaculaire dans la prière<sup>2</sup>, le débat entre prière personnelle et prière communautaire tournent à l'avantage de l'intériorité, encouragée par la prédication. Parallèlement, à la fin du Moyen Âge, triomphent à la fois la prière privée et de nouvelles pratiques comme la piété eucharistique, mouvements portés par les confréries, mais surtout par l'imprimerie qui facilite la diffusion de nouveaux modèles parmi lesquels *l'Imitation de Jésus-Christ*, au XV<sup>e</sup> siècle, prélude au succès des *Exercices* de saint Ignace, un siècle plus tard.

---

1. Nicole Bériou, Jacques Berlioz, Jean Longère, *Prier au Moyen Âge. Pratiques et expériences (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, 1991, p. 13-20.

2. Bruno Petey-Girard, « Latin ou langue vulgaire. La prière catholique en France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », in Jean-François Cottier, *La Prière en latin, de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 379-389.

lement sa place parmi les instituts « intégralement ordonnés à la contemplation<sup>1</sup> ». Par leur vocation, ses membres vaquent « à Dieu seul dans la solitude et le silence, dans la prière assidue et une joyeuse pénitence<sup>2</sup> ».

5. Dans le corps mystique du Christ, où « tous les membres n'ont pas la même fonction<sup>3</sup> », semblable vie « garde toujours une place de choix<sup>4</sup> ». Participant très intimement au mystère du salut, elle témoigne par son rôle de louange et d'intercession que Dieu est au-dessus de tout et en tout ; elle est dans le peuple chrétien comme un signe de sainteté et annonce la venue du Royaume des cieux.

#### *Chapitre 4 de la Règle*

##### *Quels sont les instruments des bonnes œuvres*

###### *Déclaration*

29. Dans notre congrégation, le moine, fidèle aux instructions de dom Guéranger, choisit la prière, la vie de retraite et le repos laborieux du cloître, afin d'habiter avec Dieu et d'avoir en pensée les années éternelles.

---

1. *Ibid.*, n° 7 ; *Code de droit canonique*, 674.

2. *Perfectae caritatis*, n° 7.

3. Rm 12,4.

4. Cf. *Perfectae caritatis*, n° 7.

*Chapitre 16 de la Règle*  
*Comment célébrer les divins offices*  
*pendant le jour*

*Déclaration*

39. L'œuvre de la prière liturgique s'accomplira par la célébration intégrale, au chœur, de l'office divin de chaque jour. La messe conventuelle et les Vêpres seront toujours chantées ; le reste de l'office le sera au moins en partie, selon l'importance des fêtes.

39. Les petites Heures et Complies pourront être récitées en commun même en dehors du chœur, mais seulement dans des cas particuliers et rarement.

40. Si un moine de chœur profès solennel n'est pas présent à la célébration de l'office divin, il doit réciter chacune des Heures en privé ; l'abbé peut cependant, chaque fois qu'il le jugera nécessaire ou opportun, dispenser de cette récitation ou la remplacer par d'autres prières.

41. Les moines qui n'ont pas fait profession comme moine de chœur, même s'ils ont les autres droits et obligations des moines de chœur, peuvent être dispensés de l'assistance au chœur, même habituellement ; ils ne sont